



Député de la 7^{ème} circonscription de l'Isère, *membre de la Commission des affaires sociales*
Sylvie DEZARNAUD, députée suppléante

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 septembre 2022,

Alors qu'approche l'examen du projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), le député de la septième circonscription de l'Isère, Yannick Neuder a été nommé cette semaine **référént auprès de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la Commission des Affaires sociales** à laquelle il appartient.

Le cardiologue hospitalier aura donc un rôle de contrôle dans le cadre des auditions qui visent à nourrir le travail des députés durant l'examen et l'amendement des textes de loi de cette nouvelle législature vis-à-vis des activités de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Le député est ravi de pouvoir pleinement mettre à profit sa vision de médecin cardiologue hospitalier au service des travaux législatifs et de ce texte budgétaire important et structurant. Il est donc déterminé à porter des propositions qui **transforment les politiques publiques de santé** à l'heure où les enjeux en la matière demeurent au premier plan des préoccupations des Français, notamment dans sa circonscription.